

## Tract destiné à l'ensemble des salariés du Groupe GFI

Août 2000

### NAO\* 2000 : " des nêfles, des nêfles et encore des nêfles.... "

\* Négociation Annuelle Obligatoire

#### Compte-rendu des réunions NAO de GFI Informatique :

1<sup>ère</sup> réunion : 8 juin 2000 de 9 heures à 16 heures (dans les locaux de SINORG Issy)

Présents : F. Seigneur (DRH) A. Tortochaut (CGC) B. Etrillard (CFDT) Y. Barone (CGC)  
M. Ghettem (CFDT) A. Guillou (CGC) A. Huot (SUD) S. Valy (SUD)

2<sup>ème</sup> réunion : 12 juillet 2000 de 9 heures 30 à 12 heures (dans les locaux de SINORG Issy)

Présents : J. Poupon (DRH groupe) A. Tortochaut (CGC) J.F. Guilbot (CGT) F. Seigneur  
(DRH) Y. Barone (CGC) A. Huot (SUD) B. Etrillard (CFDT) S. Valy (SUD) M. Ghettem (CFDT)  
P. Claverie (CFDT)

Heureusement que les négociations annuelles obligatoires sont inscrites dans le code du travail (article L.132-27), car sans cela la direction de GFI (comme beaucoup d'autres d'ailleurs) n'évoquerait pas ce sujet. Cette année encore, la NAO de GFI Informatique a simplement respecté les obligations légales (et pas plus).

Lors de la première réunion, la DRH a présenté les tableaux habituels (évolution de la masse salariale 1999 à effectif constant, la situation des représentants du personnel, nombre de salariés n'ayant pas eu d'augmentation depuis 2 ans, 3 ans et plus....).

Les organisations syndicales présentes (CGC, CFDT, SUD) ont fait connaître leurs revendications :

1. revalorisation des indemnités kilométriques (+ 15 % minimum pour compenser la hausse des carburants)
2. revalorisation des tickets-restaurant à 7 euros
3. prise en compte des temps de déplacements pour se rendre chez un client comme temps de travail
4. mise en place d'une prime de " découchage " pour les collaborateurs en longues missions
5. étude d'un système d'augmentation générale des salaires (A.G. S.)

Dans la seconde réunion, la DRH a remis des tableaux complémentaires (évolution de la masse salariale 1999 à effectif variable, nombre de primes exceptionnelles et montant moyen).

Réponse de la DRH aux demandes des syndicats :

1. A.G.S. : pas à l'ordre du jour
2. revalorisation des indemnités kilométriques : nos I.K sont parmi les plus élevées de la profession. Il n'est pas question de les augmenter.
3. revalorisation des tickets-restaurant : se fera au cours de la négociation sur l'harmonisation des statuts.

P.S. : le montant de la Réserve Spéciale de Participation pour l'année 1999 s'élève à 11 653 000 francs, pour 2238 bénéficiaires (4 936 francs en moyenne).

Bilan et analyse de cette négociation :

Une fois de plus, et malgré le discours destiné à l'extérieur, la DRH de GFI Informatique (avec l'aval du DRH Groupe, Monsieur Jacques Poupon) est arrivée avec une **musette VIDE**.

Malgré les belles déclarations du P.D.G. Monsieur Jacques Tordjman sur l'ouverture de négociation sur un contrat d'intéressement, les organisations syndicales regardent ce qu'il y a dans l'escarcelle : **maigre butin !**

Certes, la participation 1999 est en hausse par rapport aux années précédentes (4 900 en moyenne), mais elle est largement inférieure à ce qui se pratique dans des S.S.I.I de taille comparable au Groupe GFI.

**Intéressement = 0**

**A. G. S. = 0**

**I. K. = 0**

**Tickets-restaurant = plus tard ( ?)**

**Le constat de ces négociations est plutôt négatif !**

Cela venant s'ajouter au mauvais accord 35 heures signé par la CFDT le 31 janvier 2000, combien de temps encore, le Groupe GFI continuera-t-il à garder son image de société à statut social développé ?

Les négociations annuelles obligatoires vont se dérouler dans les différentes filiales du Groupe (Sinorg, GFI I.S, GFI N.B.....).Espérons que leurs résultats seront plus conséquents.